

PROCES VERBAL DE LA SESSION D'AUTOMNE 2019

18 membres présents pendant toute la session, Mario Gattobigio et Ludovic Biennier excusés.

1. ORDRE DU JOUR DE LA SESSION D'AUTOMNE 2019. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SESSION DE PRINTEMPS 2019

Le PV de la session de printemps 2019 et l'ordre du jour de la session d'automne 2019 ont été adoptés à l'unanimité.

2. INTERVENTION ET DISCUSSION AVEC LA DIRECTRICE DE L'INP

La section questionne Astrid Lambrecht sur le nombre d'avancements CRHC, DR1, DRCE1, DRCE2 pour la session d'automne 2020. Il y aura

- 16 promotions CRHC pour l'INP. Astrid Lambrecht demande un retour de la section sur le vivier pour ces promotions après évaluation. Laurence Pruvost mentionne le problème des « à priori » sur le hors-classe, en particulier par rapport à un passage éventuel en DR2 ;
- 25 promotions DR1 pour l'INP ;
- 9 DRCE1 pour l'INP ;
- 45 DRCE2 pour le CNRS.

La section questionne sur le nombre de promouvables, sur le ratio hommes/femmes. En section 04,

- 104 promouvables CRHC, dont 16 femmes. Aucune candidature de femme en 2019 ;
- 58 promouvables DR1, dont 16 femmes. 3 candidatures de femmes en 2019 ;
- 40 promouvables DRCE1, dont 9 femmes. 1 candidature de femme en 2019 ;
- 5 promouvables DRCE2, dont aucune femme.

Le nombre de dossiers de femmes pour les promotions ne reflète pas le taux de femmes dans la section. Une lettre a été envoyée à chaque femme promouvable mais a pu parfois être mal perçue. Astrid Lambrecht s'adressera aux DU, qui ont un rôle à jouer pour augmenter le nombre de candidatures féminines.

Concours 2020 :

En 2020, il y a 250 postes ouverts de chercheurs (300 en 2018), et 310 IT (300 en 2018).

Pour le concours 2020, il y aura 20 entrants CRCN à l'INP en sections 02/03/04/05. Pour la section 04
5 CRCN ;
6 DR2.

Par ailleurs, l'INP met au concours

- 2 CRCN en CID 54 ;
- 1 CRCN en section 13.

Unités et Fédérations de Recherche :

LAC et LUMIN

La section questionne sur le devenir des chercheurs et des projets. La section a repris une recommandation de l'HCERES de la nomination d'un médiateur extérieur aidant à la séparation. La

séparation est suivie par les tutelles et la DR, 2 cabinets extérieurs accompagnent les équipes de direction actuelles et futures. Les problèmes de partage de matériel, du déménagement, des travaux ont été abordés. Les 2 futurs DU devront faire remonter leurs besoins dans le dialogue de gestion. Thérèse Huet annonce que la DR a reçu les personnels qui le souhaitent, et qu'un ITA part dans la FRE-LUMIN. Les autres restent dans la FRE-LAC.

LIDYL

La section s'inquiète du devenir du LIDYL et en particulier des chercheurs physico-chimistes. Thérèse Huet explique que les forces en physico-chimie sur le plateau de Saclay sont présentes dans d'autres unités avec des pôles très forts. Le CNRS a décidé de mettre le poids sur ces unités et d'accompagner d'éventuelles mobilités. Elle soutiendra néanmoins les chercheurs du LIDYL par la création d'une ERL.

Fédérations de recherche à Toulouse

Le CNRS demande à rassembler les 2 FR à Toulouse, l'IRSAMC et la FR de Physique de la Matière Condensée, en une seule. L'université Paul Sabatier de Toulouse souhaite aussi un seul interlocuteur pour la physique. La direction de l'INP indique que les 2 FR fonctionnent très différemment en termes d'animation scientifique ou de mutualisation de bâtiment. La section note que la majorité des personnels de l'IRSAMC n'est pas favorable à cette fusion, et que le projet scientifique de cette fusion est mal défini à ce jour. Astrid Lambrecht explique que la physique n'est pas assez visible dans cette configuration, c'est pourquoi elle souhaite une seule FR sur le périmètre toulousain. L'identification d'un porteur pour cette future FR est en cours et le montage est prévu en 2020 pour un démarrage en 2021.

Mots clés de la section 04 :

Astrid Lambrecht souhaite une réflexion de la section sur les mots-clés qui la caractérisent. Ce travail se recoupe avec celui pour le rapport de conjoncture. Discussions probablement prévues en session de printemps, pour bien positionner la section 04 par rapport aux autres sections/instituts (recouvrements, etc.). Ces mots clés serviront aussi au CNRS pour se positionner globalement.

AAP Momentum, Allocations de thèse CNRS :

A. Lambrecht informe qu'il n'y a pas d'AAP Momentum prévu pour 2020. 100 thèses seront financées par le CNRS. Les thématiques pour ces thèses ne sont pas encore définies.

Positionnement de l'INP par rapport aux revues Open-Access et aux revues prédatrices :

La position de l'INP sur les revues Open Access est prudente pour le moment, car le recul par rapport à ces revues est faible. La section note une inégalité pour l'accès à ces revues, car limitant pour les groupes sans grosses ressources.

La section observe un problème croissant par rapport aux revues prédatrices. C'est d'autant plus inquiétant que certains DU font partie du comité de telles revues. Le CSI a fait une recommandation à laquelle la section s'est associée mais il n'y a pas de communication large sur le sujet. Astrid Lambrecht propose d'évoquer le problème lors de la réunion des DU, elle suggère que c'est le bon cadre pour une alerte sur le sujet.

3. DISCUSSIONS SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA SECTION

En tant que correspondant handicap de la section 04, Hinrich Lütjens a fait un point sur le recrutement et la titularisation d'un agent en situation de handicap au CNRS.

La section 04 n'évaluera pas les dossiers pour les PEDR 2020.

Par contre, elle évaluera les dossiers de demande de délégations 2020.

4. INTERVENTION ET DISCUSSION AVEC LA DIRECTRICE ADJOINTE SCIENTIFIQUE

Suite donnée aux Equipex :

La section 04 participe à des Equipex partout sur le territoire. Dès le 31/12/19 ils seront opérés par l'ANR. Les difficultés sont essentiellement liées à la propriété et la gestion des équipements. Des réunions de clôture sont en cours pour définir la suite des Equipex. Pour un certain nombre d'Equipex, le problème est réglé, car ce sera le laboratoire qui a accueilli l'équipement qui l'opérera à l'avenir.

Le problème est plus ardu pour les grands équipements, car il faut assurer leurs frais de fonctionnement, avec par exemple la possibilité de fonctionner sous forme de plateforme avec coûts supportés par les utilisateurs.

Des négociations sont en cours avec les tutelles concernées pour la stabilisation de CILEX et sa gestion. LASERLAB/LASERIX vient de recevoir un soutien européen, mais la couverture financière sera probablement incomplète.

Les travaux sont en cours dans les comités de pilotage pour finaliser les demandes budgétaires au niveau du CNRS pour les équipements les plus lourds.

Situation des laboratoires :

ARTEMIS

Suite à l'évaluation d'ARTEMIS, la section signale les problèmes de leur salle blanche, dont l'état semble passablement dégradé : conditions de travail inappropriées, fuites d'eau de pluie, mise en place de tentes pour protéger les expériences de métrologie... Thérèse Huet reconnaît ne pas avoir été mise au courant de ces problèmes, car le labo est suivi par l'INSIS et l'INSU. Elle va le relayer.

LULI

Les tutelles se sont positionnées par rapport à LULI2000. Des négociations sont aussi en cours avec le CEA pour pérenniser financièrement son fonctionnement. Cette installation reste importante pour les chercheurs de la communauté « haute densité d'énergie ». La section s'interroge sur la gestion d'une grosse panne d'une telle installation dans ce nouveau contexte.

ELFI se positionne en mode de fonctionnement de type plateforme en se tournant vers une communauté plus industrielle. Mais le modèle économique pour supporter cet équipement n'est pas encore établi.

Cette situation génère des fortes inquiétudes, surtout chez le personnel IT.

LIDYL, LAC, LUMIN

Pour l'instant, rien n'est encore stabilisé. Les négociations débutent en octobre pour une finalisation en fin d'année.

Fédérations de recherche :

IRSAMC

Il n'y a pas de demande d'évaluation déposée par les tutelles ; la section souhaite pouvoir évaluer cette fédération ainsi que le projet de fusion. Il est proposé de faire ce travail au printemps 2020, en même temps que le LCAR.

LUMAT

Il n'y a pas eu de dossier de renouvellement déposé ni de bilan avant la fermeture de la fédération. La section regrette de ne pas avoir été consultée comme il est prévu avant que le CSI ne s'exprime sur la fermeture.

Question sur le rôle des tutelles principales/secondaires :

Une tutelle principale s'investit dans l'ensemble du projet de l'unité et y contribue financièrement. La tutelle secondaire met des moyens sur une partie du projet. La principale signe l'ensemble des publications de toute l'unité, la secondaire ne signe que les articles qui relèvent de l'équipe et/ou de l'activité soutenues.

Affectations des candidats admis au concours et changements d'affectation :

L'intégration de M. Christoph Lange au CNRS sur le poste DR2 externe fléché à l'IPCMS n'aura finalement pas lieu. Ce dernier a en effet choisi un poste de professeur en Allemagne. Des négociations sont en cours pour attribuer le poste au 1^{er} sur liste complémentaire, M. Wojciech Gawelda.

La section questionne sur l'affectation de M. Patrick Dupré à l'ICB. Thérèse Huet signale qu'il était important que M. P. Dupré soit affecté dans une UMR avec une équipe en spectroscopie moléculaire. Après négociations, M. P. Dupré a accepté ce changement d'affectation.

Questions sur les publications :

La section signale avoir remarqué des publications de chercheur en section 04 ne mentionnant pas le CNRS dans les affiliations. Thérèse Huet rappelle que pour un employé CNRS, cette information est obligatoire sur une publication. C'est aussi le cas lors d'un détachement car le CNRS reste employeur. Dans ce cas, la propriété intellectuelle reste aussi au CNRS.

Ouverture de postes CRHC au concours :

Pour le moment, aucune décision ne semble prise par la direction.

5. AVANCEMENTS

Lors de la session, la section a examiné 117 dossiers répartis comme suit :

Promotion CRCN à CRHC : 10 dossiers. La section a proposé le classement de 6 candidats :

- 1) MARQUES Jean-Raphaël (LULI)
- 2) MORETTO CAPELLE Patrick (LCAR)
- 3) JANSSEN Christof (LERMA)
- 4) BUCHNER Matthias (LCAR)
- 5) CARLIER Frédéric (LAC)
- 6) GALLAS Bruno (INSP)

Promotion DR2 à DR1 : 19 dossiers. La section a proposé le classement de 8 candidats :

- 1) BATON Sophie-Dorothée (LULI)
- 1) TAIEB Richard (LCPMR)
- 3) BROWAEYS Antoine (LCF)
- 4) HULLER Stefan (CPhT)
- 5) BOUDON Vincent (ICB)
- 6) ROTHARD Hermann (CIMAP)
- 7) CASTIN Yvan (LKB)
- 7) COMPARAT Daniel (LAC)

Promotion DR1 à DRCE1 : 12 dossiers: La section a proposé le classement de 3 candidats :

- 1) WESTBROOK Christoph (LCF)
- 2) BORDAS Christian (ILM)

3) KOENIG Michel (LULI)

DRCE1 à DRCE2 : 4 dossiers. La section a proposé le classement de 2 candidats :

- 1) VALLEE Fabrice (ILM)
- 2) HEIDMANN Antoine (LKB)

6. EVALUATIONS

- 35 évaluations de chercheurs à mi-vague (incluant les avis différés) ;
- 1 dossier de co-rattachement à la CID 50 ;
- 12 dossiers de confirmation d'affectation (CR et DR) ;
- 5 dossiers de changement de direction d'unité ;
- 1 dossier de reconstitution de carrière ;
- 1 dossier de changement de section ;
- 1 dossier de renouvellement de GDR ;
- 7 dossiers d'évaluation d'écoles thématiques ;
- 3 dossiers d'expertise ;
- 6 dossiers de titularisation (fin de stage).

6. ORGANISATION DU CONCOURS 2020

La section a choisi les modes de fonctionnement suivants pour les concours de chargés de recherche et de directeurs de recherche :

- Audition en jury plénier pour les concours CRCN.
- Un concours sur dossier – sans audition - pour le concours DR2.

7. MEDAILLES

A la demande de l'INP, la section a proposé des candidats pour les médailles :

- Médaille de bronze : Valentina PARIGI (LKB) et Maxence LEPERS (ICB).
- Médaille d'Argent : Valérie BLANCHET (CELIA) et Andrei BORISSOV (ISMO).

Nota : Les propos prêtés aux représentants des tutelles sont ici retranscrits à partir des notes prises par le secrétaire scientifique, n'ont pas été relus par les intervenants et ne sauraient donc en aucun cas être considérés comme l'expression officielle des directions des Instituts du CNRS.